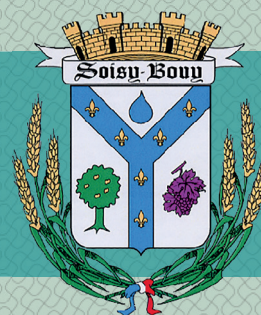


COMMUNE DE SOISY-BOUY

Bulletin municipal janvier 2020



Le mot du Maire

*Le code électoral stipule qu'à compter du premier jour du sixième mois précédant les élections municipales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée. Je décide donc de suspendre la publication de l'éditorial du Maire et de n'ouvrir les rubriques de votre bulletin municipal qu'à une stricte information dont je ne veux priver les Bouyards pendant la période qui nous sépare des élections.
Je vous souhaite une très belle année 2020.*

*Le Maire,
Jean-Patrick SOTTIEZ*

Ouverture de la Mairie au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 16h30 à 18h00
FERMÉE LE MERCREDI

Tél : 01 64 00 15 61 - Fax : 01 64 60 15 29
E-mail : accueil@mairie-soisybouy.fr
Site internet : <https://www.mairie-soisybouy.fr/>

Décès de Robert GAILLIARD et de Jean-Claude BELLANCOURT

Monsieur Robert GAILLIARD ancien conseiller municipal s'est éteint le 6 août 2019 à l'âge de 94 ans, il a siégé au conseil municipal de 1971 à 1995. Agriculteur il s'est particulièrement occupé des travaux d'implantation du réseau d'assainissement et de sa station d'épuration, il était aussi toujours présent aux animations du village.

Monsieur Jean-Claude BELLANCOURT fut conseiller municipal pendant 4 mandats (1976-2001). Depuis plusieurs années, il était membre du bureau et trésorier de l'Amicale des Anciens, mission qu'il remplissait avec beaucoup de rigueur.

Mardi 1^{er} octobre 2019 fut hélas, sa dernière fête organisée par l'Amicale des Anciens, il avait encore fortement participé à l'organisation du repas de rentrée.



L'équipe municipale salue la mémoire de Monsieur GAILLIARD ainsi que celle de Monsieur BELLANCOURT, et témoigne son soutien auprès des familles.

Histoire Locale – Monsieur Émile TRIPIÉ – MORT POUR LA FRANCE

Chacun connaît son nom « Rue Émile Tripé ». Mais qui connaît l'histoire de cet homme dont le nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la Commune ?



Sa fille, Madame BALON Émilienne, domiciliée à Hermé, a bien voulu nous raconter les circonstances de son exécution.

Monsieur Émile TRIPIÉ est né en 1902 à Saint Hilliers. Marié, père de 10 enfants, il exerçait la profession de bucheron dans la Commune d'Hermé où il s'était installé, travaillant notamment pour Monsieur DELALOY.

Pendant la guerre 39-45, un groupe de F.F.I (Forces françaises de l'intérieur) s'était implanté à Gouaix. Alors qu'il revenait de

son travail, à travers champs, Monsieur Émile TRIPIÉ fut arrêté par les nazis. Ceux-ci recherchaient les caches d'armes qu'utilisaient les F.F.I et pensaient que Monsieur Émile TRIPIÉ, de par sa profession, était à même de les aider et de camoufler les armes dans les bois. Amené à La Chapelle Saint Sulpice, attaché à un arbre, les nazis l'ont torturé durant 2 jours.

Les sévices subis furent si cruels que les habitants du village voisin entendirent ses hurlements.

Sa fille, Madame BALON

Émilienne, âgée de 20 ans à cette époque, en fut traumatisée. Obligé de creuser sa propre fosse, Monsieur Émile TRIPIÉ était fusillé sans jugement, victime de la barbarie de ses bourreaux.

Par la suite, le corps fut récupéré par la famille et inhumé au cimetière d'Hermé. A la Chapelle Saint Sulpice, une plaque rappelle son martyre. Une rue porte son nom à HERMÉ et à SOISY-BOUY. Ses enfants furent pupilles de la Nation. Ce dernier, malgré les tortures, n'a jamais livré de renseignements aux nazis.

Le supplice et le courage de cet homme méritent le respect et la reconnaissance de tous. Ne l'oublions pas.

Spectacle de l'école du 4 octobre 2019



D'un commun accord, les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité ont décidé compte tenu de la canicule de cet été, de reporter la kermesse 2019 initialement prévue le 29 juin.

C'est le samedi 4 octobre 2019 que de nombreux parents sont venus assister au spectacle des enfants de l'école primaire. Les mamans ont confectionné des gâteaux qui se sont très

bien vendus, une vente de livres était également organisée, sans oublier la traditionnelle tombola. Une ambiance familiale y était présente.

La kermesse 2019 a permis de réaliser un bénéfice de 496.50 € qui a été reversé à la coopérative scolaire.

Nous remercions les enseignants, les parents et les enfants, pour la qualité de leur prestation.

Remise des livres de fin d'année (17 juin 2019)

En fin d'année scolaire 2018/2019, des livres ont été remis aux élèves de l'école primaire dans l'après-midi, ouvrages offerts par les Communes de Soisy-Bouy et de Chalaute-la-Petite.

CP-CE1

Classe de Monsieur CHAUMONT Mathieu



CE1-CE2

Classe de Madame JULES Christelle

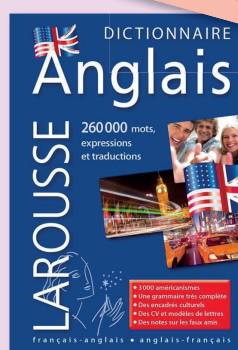


CM1-CM2 Classe de Monsieur DAAGE Jean-Noël



Les livres distribués sont :

- La nature est notre maison
- Sciences futées
- Pop Up merveilles du monde
- Les labyrinthes de Finn
- Livre anatomie
- Larousse dictionnaire du collège
- Larousse Maxi poche + anglais



NOUVEAU : La Commune a désormais son site internet !

Le Conseil Municipal a souhaité que la Commune de SOISY-BOUY ait son propre « site internet ». En effet, la mise en ligne d'un site internet est un moyen de communication simple, il permet de moderniser la Commune et reste une vitrine disponible à tout moment (24h/24 et 7j/7) accessible partout.

Le site internet nous permet de mettre en avant le dynamisme de nos événements et associations, de plus vous y trouverez de nombreux documents officiels en ce qui concerne l'urbanisme (PLU, déclaration préalable, permis de construire), les arrêtés municipaux, les comptes rendus des conseils municipaux ...

Il se révélera également être un outil pratique pour accéder à de nombreuses informations sur votre Commune tels que les dernières actualités, la vie scolaire (S.I.R.P.S.B.E.C), les équipements Municipaux et numéros utiles.

Nous vous assurons que le site internet sera mis à jour régulièrement pour une optimisation de nos services.

Nous vous laissons découvrir le site actif depuis juillet 2019 à l'adresse :



<https://www.mairie-soisybouy.fr/>

Les chasseurs actifs toute l'année

Lorsque la période de chasse est terminée, les chasseurs s'occupent attentivement des animaux qui peuplent les bois et la plaine de Soisy-Bouy. On appelle cela la gestion cynégétique*, de nombreux abreuvoirs sont répartis sur l'ensemble du territoire et leur remplissage est assuré tout au long de l'année par les bénévoles de l'association.

De plus, des matinées de travaux (nettoyage, élagage) sont programmées chaque année en dehors des périodes de chasse afin d'entretenir les bois.

*Définition de la gestion cynégétique : Elle désigne la gestion de la faune sauvage dans le cadre de la chasse. Cette gestion a pour objectif d'optimiser la production du gibier sur un territoire, de sorte à assurer une exploitation durable de la faune sans perturber l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.



Apprendre les bons gestes



Si les chiens sont les bienvenus sur les espaces publics de la Commune, leurs déjections le sont beaucoup moins, elles salissent trottoirs et espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Il n'est pas agréable de trouver des déchets abandonnés sur un parterre fleuri, c'est encore pire de marcher sur une crotte de chien non ramassée.

Nous vous prions alors, de prendre de quoi ramasser leurs déjections lors de vos promenades, pour le plaisir de tous.

Prévention canicule

Inscription au Registre du plan canicule

Le Registre canicule, c'est quoi ?

Depuis les événements survenus lors de la canicule de l'été 2003, la loi du 30 juin 2004 confie aux Maires la charge de recenser les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile, ceci en prévention de risques climatiques exceptionnels.

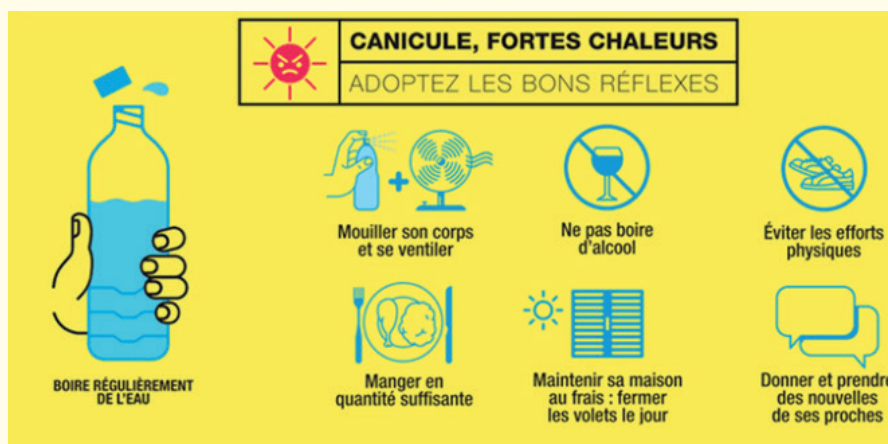
Qui est concerné par l'inscription sur ce Registre ?

Il s'adresse aux personnes résidant à leur domicile et isolées

- âgées de 65 ans et plus
- âgées de plus de 60 ans et reconnues inaptes au travail
- adultes handicapés

À ce titre, en juillet 2019, un formulaire d'inscription au Registre a été distribué aux personnes correspondants aux critères.

À ce jour, très peu de formulaires nous ont été retournés. Nous insistons sur l'importance de cette démarche qui, en cas de nouvelle canicule, permettra aux membres du Conseil Municipal de prendre des nouvelles des personnes inscrites et de s'assurer de leur bien-être.



Soirée Beaujolais Nouveau 2019



C'est le vendredi 22 novembre 2019 que s'est réunie une soixantaine de personnes pour fêter le Beaujolais Nouveau.

Dans une ambiance festive et joyeuse, nous avons pu profiter de cet événement pour nous retrouver autour d'un repas préparé avec soin par Monsieur Gérard GAILLARD (pour les desserts) et Monsieur José CLÉMENT (Plateaux de charcuterie « Du terroir sur la planche »).



Révision du Plan Particulier d'Intervention (PPI) du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Nogent-sur-Seine

QU'EST-CE QUE LE PPI ?

Le PPI est un dispositif établi par l'État pour protéger les personnes, les biens et l'environnement et pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une installation industrielle. Si un événement nucléaire se produisait et qu'il était susceptible d'avoir des conséquences à l'extérieur du site, le préfet prendrait la direction des opérations et s'appuierait sur ce plan, qui est une des dispositions spécifiques du plan ORSEC département.

POURQUOI L'AIRE DU PPI EST-ELLE ÉTENDUE ?

L'accident nucléaire de Fukushima en 2011 au Japon a conduit les pouvoirs publics dans de nombreux pays à réviser le dispositif de protection des personnes. L'extension du rayon PPI de 10 km à 20 km permet d'améliorer la réactivité des pouvoirs publics (communes, préfectures, etc...) et de mieux sensibiliser et préparer la population à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Suite à ce changement, la Commune de Soisy-Bouy est désormais passée dans le zonage PPI. Dans ce cadre, la Commune doit rédiger un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) visant à organiser la protection des personnes et des biens.

En tant qu'habitant de la Commune de SOISY-BOUY, vous avez dû recevoir un bon de retrait de comprimé dans un courrier avec une information complète des mesures de protection adaptées en cas d'incident technologique. *Si vous n'avez pas reçu ce courrier, pas de crainte. Il vous suffit simplement de vous présenter, avec un justificatif de domicile récent (-3 mois) dans l'une des pharmacies participantes citées ci-dessous.*

- | | |
|---------------------|--|
| ➤ GOUAIX 77144 | ⇒ Pharmacie Capon, 12 Grande Rue |
| ➤ LONGUEVILLE 77650 | ⇒ Pharmacie Piccolo, Lieu-dit Les Murs, 13 rue de l'Avenir |
| ➤ PROVINS 77160 | ⇒ Pharmacie Choppin, 35 rue de la Cordonnerie |
| | ⇒ Pharmacie Jabet, Centre commercial, Avenue de la Voulzie |
| | ⇒ Pharmacie Nonat-Laporte, 14 rue de la Friperie |
| | ⇒ Pharmacie Seurat, 16 rue du Val |
| | ⇒ Pharmacie Seurat, 15 place Saint-Ayoul |

La Mairie a récupéré son lot de comprimés d'iodes et a d'ores et déjà équipé tous les bâtiments publics susceptibles de recevoir du public. (Mille-Club, Nouvelle Salle Culturelle, Bibliothèque Jeff Larivière, Écoles, Corps de Garde, Église et Vestiaires du stade de football).

Un rappel des mesures est disponible sur le site internet de la Commune.



Les bassins d'infiltration

Afin de prévenir les risques d'inondations, la Commune a entrepris la construction de deux bassins d'infiltration (la Marne rue du Saussu et Chemin des Portes de Bouy).

Qu'est-ce qu'un bassin d'infiltration ?

Un bassin d'infiltration (également connu sous le nom de bassin de recharge, puisard ou étang de percolation), est un type de pratique utilisé pour gérer le ruissellement des eaux pluviales en excès, prévenir les inondations et l'érosion en aval.

Cette opération exigée pour l'obtention des subventions à la réalisation de la

station d'épuration, avait été estimée à plus de 300 000 € par les Bureaux d'étude.

De fait, la Commune a fait appel à un chantier école du lycée « les Pannevelles » pour un montant total des travaux de 12 000 €.

En plus d'avoir contribué à l'apprentissage des élèves, la Commune a réalisé une réelle économie.

Nous tenons à remercier Madame Christelle REY professeur au Lycée les Pannevelles qui nous a mis en relation avec Monsieur DAVIGNEAU et Monsieur PETRE également professeurs aux Pannevelles qui ont dirigé les travaux.



Bassin chemin des Portes de Bouy



Bassin rue du Saussu



Pour lutter contre le renoncement aux soins, l'Assurance Maladie de Seine-et-Marne vous accompagne.

Ne remettez pas vos soins à plus tard, bénéficiez d'un accompagnement personnalisé.

LE RENONCEMENT AUX SOINS ? Les raisons au renoncement aux soins sont variées : motifs financiers ou administratifs, couverture complémentaire inexistante, difficulté à obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable... Les conséquences sont multiples : impact sur la santé, isolement ou encore dépenses de santé supplémentaires.

Pour ses assurés, l'Assurance Maladie a mis en place un accompagnement « sur mesure » pour les guider jusqu'à la réalisation de leurs soins. Tout au long de vos démarches, des conseillers dédiés sont à votre écoute afin de « trouver des solutions » adaptées à votre situation. L'accompagnement s'effectue par contacts téléphoniques, courriels ou rendez-vous physiques.

LES ÉTAPES DE VOTRE ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



Faites le point
sur vos droits avec un conseiller



Faites-vous guider
vers des professionnels de santé



COMMENT SIGNALER VOS DIFFICULTÉS ?

Auprès d'un agent de votre point d'accueil CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) ou par téléphone au **3646**.

L'Association SARBACANE continue !

Nouvelle formule 2019 accessible aux enfants entre 5 et 12 ans, le mercredi.

- 4 ateliers de 2h
- 1 garderie gratuite à partir de 7h30
- 1 garderie gratuite de 12h30 à 13h30 (apporter le pique-nique)

Les ateliers :

- Arts plastiques : 8h30 – 10h30 (créations artistiques diverses : peinture, sculpture, fresque, argile...)
- Loisirs créatifs : 10h30 – 12h30 (fabrication d'objets)
- Sport : 13h30 – 15h30 (activités sportives diverses)
- Constructions et inventions : 15h30 – 17h30

80 € par atelier et par enfant, (chaque famille fournit le goûter de son enfant)

Adhésion unique par famille et annuelle de 35 € obligatoire.

Le nombre de places est limité à 15 enfants.

Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association

Madame Valérie LEFRANCQ au 06 01 06 01 30, ou par mail contact@sarbacane-loisirs.fr

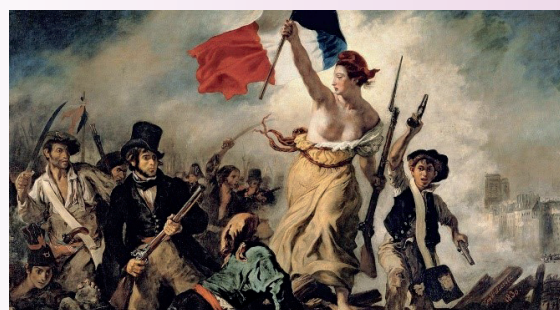


Commémorations 2019

Le 14 juillet (Fête Nationale)

Le cortège s'est formé place de la Mairie pour se rendre au Monument aux morts le dimanche 14 juillet 2019 à 11 heures.

« La liberté guidant le peuple »
Eugène DELACROIX 1830



Le 11 novembre (Armistice guerre 1914/1918)

L'Armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne.

Le cessez-le-feu est effectif à 11 h entraînant, dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons, annonçant la fin d'une guerre qui a fait pour l'ensemble des belligérants plus de 18,6 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Jamais nous n'oublierons ce moment historique, et par ce fait, la Commune de SOISY-BOUY célèbre tous les ans la fin de la guerre. Cette cérémonie est une cérémonie publique ouverte à tous.



Réfection de la rue de Veillen

Suite aux orages du 11 juin 2018, de nombreux dégâts ont été occasionnés rue de Veillen.

La rue, fortement en pente était devenue dangereuse aussi bien pour les piétons que pour la circulation.

La Commune a donc entrepris la réfection totale de la rue de Veillen, financée à hauteur de 50 % par la commune et 50 % par le département.



Pendant



Pendant



Après



Après

Carte de déchetterie



Proche du terrain, proche de demain.

Pour le renouvellement des cartes, rendez-vous en déchetterie avec votre ancienne carte aux horaires d'ouvertures.

Pour toute inscription, déménagement, perte de la carte, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce

d'identité, et rendez-vous au siège du SMETOM-GEEODE (Z.I R.D 619 77370 NANGIS) aux horaires d'ouvertures.

Corps de Garde de SOISY-BOUY

La Commune a entrepris de réhabiliter le Corps de Garde situé Place des Tilleuls à SOISY-BOUY.

À terme, cette salle pourrait convenir à des petites réunions pour les associations à petit effectif et sera mise à disposition en location à nos administrés (25 personnes maximum).

Les travaux sont pris en charge par la Communauté de Communes du Provinois pour la partie existante et l'extension est à la charge de la Commune uniquement pour les fournitures.

La main-d'œuvre est quant à elle l'affaire de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un chantier d'insertion encadré par un professionnel. Les travaux seront terminés fin printemps 2020.



Pour voter INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ELECTORALES



Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 [contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédente le scrutin].

La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Comment s'inscrire sur la liste électorale de la Commune de Soisy-Bouy

PAR INTERNET :

Sur www.service-public.fr, vous devez utiliser le télé-service de demande d'inscription sur les listes électorales et joindre la version numérisée des documents suivants :

- ✓ Justificatif de domicile récent, daté de moins de trois de mois à la date de la demande
- ✓ Justificatif d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité

SUR PLACE : A l'accueil de la mairie, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h

Vous devez fournir les documents suivants :

- ✓ Justificatif d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité
- ✓ Justificatif de domicile récent, daté de moins de trois de mois à la date de la demande
- ✓ Formulaire CERFA n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie ou téléchargeable en ligne).

Points Propres



En raison de la construction de la nouvelle salle culturelle, devant le Mille-Club, les conteneurs verre/ papier ont été déplacés momentanément sur la plateforme au bord de la D1 en direction de Gouaix.

Nous vous rappelons qu'il y a toujours des conteneurs accessibles devant le stade de foot « rue de Chalaute ».



Conteneurs en direction de Gouaix

Parrainage civil

Le 7 septembre 2019 à 17 heures, c'est avec plaisir que Madame Véronique LESVIGNES, Adjointe au Maire a procédé au Parrainage Civil de Sasha DUREY.



État Civil :

Bienvenue à ...

Enzio MONTFORT le 23 octobre 2019

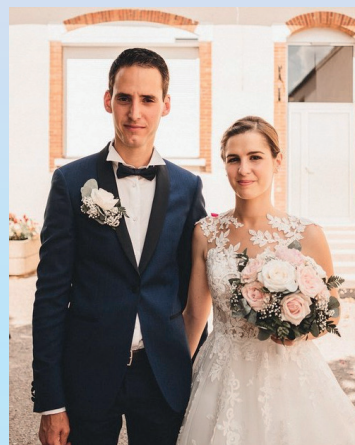


Ils se sont dit « oui »...

Maegan TOMNET & Antoine ARCHAMBAULT



Nassim HERBIN & Amandine CHARTAN



Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Ils nous ont quittés ...

Robert GAILLIARD le 6 août 2019

Muguette MIRVAUX le 11 août 2019

Jean-Claude BELLANCOURT le 1^{er} octobre 2019

Michel ARGENTON le 19 octobre 2019

Bernard CHAUDIEU le 25 décembre 2019



Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

ETS MULLER

PLOMBERIE CHAUFFAGE



**DEVIS
GRATUIT**

**POSE, ENTRETIEN,
DÉPANNAGE CHAUDIÈRE
FIOUL OU GAZ
SANITAIRE,
TRAITEMENT D'EAU
LOCAL TECHNIQUE PISCINE
POÈLE PELLET GRANULÉS**

77650 SOISY BOUY - etsmuller.cyril@aol.com
01 60 58 10 30



CHAUD FROID S.A.V. AGRÉE
Services

Ludovic RODRIGUES chaudfroidservices@orange.fr

Froid industriel et commercial

Installation - Maintenance - Climatisation - Chauffage - Grandes cuisines

2, rue du Puits Godier - 77650 SOISY BOUY

Tél. 01 64 00 59 91 - Mobile 06 76 58 34 54



SADBM

Service d'Aide à Domicile
Bassée - Montois



Besoin d'être soutenu(e) ou aidé(e) dans
votre vie quotidienne ...

... vous désirez rester chez vous,
SADBM est là pour vous !

22 Grande Rue - 77480 Bray-sur-Seine

Tél. : 01.64.60.22.36 Fax : 01.60.58.78.63

E-mail : aideadomicile@sadbm.fr



Union Nationale de l'aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.



GARAGE HUTPIN

Réparations automobiles toutes marques
Dépannage - Remorquage

6 bis, chemin de la Forêt, 77114 GOUAIX

01 64 00 72 46 - 06 10 36 93 34 - garagehutpin@orange.fr



*Menuiserie
Dromer*

Fabricant de père en fils depuis 1986

COURLON / YONNE - 03 86 66 90 90
www.dromer-menuiserie.com

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE

Spécialiste fenêtres mixtes Bois-Alu

Aménagement intérieurs/extérieurs

Portes - Portails - Cuisines - Escaliers - Parquets & Vitrification

Résine pour éviers & Plans de travail

Mobilier sur-mesure - Matériaux modernes



Éditions **AG com**

Réalise pour les collectivités :

■ Agendas ■ Bulletins Municipaux ■ Plans de villes ■ Guides Pratiques

07 72 37 52 92

editions.agcom@gmail.com